

Combattre la violence à l'école

Réunion d'experts de haut niveau organisée par le gouvernement de la Norvège, le Conseil de l'Europe et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants

Oslo, 27-28 Juin 2011

Rapport final de la réunion

CONSTRUIRE UNE EUROPE POUR ET AVEC LES ENFANTS



ROYAL NORWEGIAN MINISTRY OF CHILDREN,
EQUALITY AND SOCIAL INCLUSION

**SRSG on VIOLENCE
AGAINST CHILDREN**



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE



Combattre la violence à l'école

Réunion d'experts de haut niveau organisée par le gouvernement de la Norvège, le Conseil de l'Europe et la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants

Oslo, 27-28 Juin 2011

Rapport final de la réunion



Avant-Propos

L'éducation est un droit fondamental de chaque enfant. Elle est essentielle à son développement, lui permettant de cultiver ses talents créatifs et sa réflexion critique, d'acquérir des aptitudes personnelles et sociales, de nouer des amitiés et de développer des relations sociales ainsi que de grandir dans la dignité, la confiance et l'estime de soi en tant qu'individu.

L'éducation recèle un potentiel inégalable pour ce qui est de créer un environnement où les attitudes par trop indulgentes vis-à-vis de la violence peuvent être corrigées et les comportements non violents assimilés. Les établissements scolaires sont bien placés pour éradiquer dès la petite enfance les tendances à la violence et apprendre aux enfants à communiquer, à négocier et à soutenir des solutions pacifiques aux conflits.

L'école offre également aux enfants la possibilité de se familiariser avec les valeurs de solidarité, de tolérance et de respect et de les intérioriser ; elle constitue un moyen important de promouvoir la non-violence, d'aplanir les tensions et de régler les différends par la médiation, parmi les élèves et le personnel mais aussi au-delà, dans l'ensemble de la société.

Toutefois, pour de nombreux enfants, le milieu scolaire représente un univers très différent où ils peuvent être exposés, mais aussi initiés, à la violence. Les bagarres dans les cours de récréation, les insultes verbales, les intimidations, les humiliations, les châtiments corporels, les abus sexuels, les violences exercées en bande ou bien encore d'autres formes de traitement cruel et dégradant infligées par les enseignants et d'autres personnels scolaires figurent au nombre des expressions courantes de ce phénomène.

Pour les enfants victimes de violences, l'école peut devenir une épreuve plutôt qu'une chance. Les promesses et le potentiel de l'éducation ainsi que l'attrait de la découverte et de l'apprentissage sont minés par la souffrance, le traumatisme et la peur. Dans certains cas, les résultats scolaires de l'enfant en pâtissent, sa santé et son bien-être se dégradent et son aptitude à agir comme un individu sûr de lui, capable d'établir avec les autres des relations fondées sur l'ouverture et la confiance, est compromise. Les conséquences négatives de la violence à l'école vont au-delà du cas particulier des enfants qui sont directement touchés par elle. La vie de ceux qui en sont témoins en est également affectée, créant un climat d'anxiété et d'insécurité incompatible avec l'apprentissage. Or, la violence ou la menace de violences peut même atteindre un tel degré que les familles se sentent acculées à ne plus envoyer leurs enfants à l'école, encourageant ainsi l'abandon scolaire comme moyen de prévenir d'autres violences et préjudices. En conséquence, les possibilités d'éducation, avec tous les bienfaits pour l'individu et la société qui les accompagnent, peuvent être gravement entravées.

Reconnaissant l'importance fondamentale que revêtent l'éducation en matière de protection des droits de l'enfant et des établissements scolaires sans violence en tant que catalyseurs de la non-violence au sein des collectivités qu'ils servent, le Gouvernement norvégien, le Conseil de l'Europe et mon propre Bureau ont uni leurs forces pour organiser en juin 2011, à Oslo, une consultation d'experts sur le thème « Combattre la violence à l'école ».

Cette réunion d'experts de haut niveau a rassemblé des décideurs, des spécialistes de l'éducation et des droits de l'enfant, des représentants de la société civile et des universitaires ainsi que des membres d'agences onusiennes et des organes décisionnels du Conseil de l'Europe.

Je suis convaincue que le présent rapport, qui inclut les principales conclusions et recommandations de la consultation d'experts, sera une contribution majeure à la sensibilisation aux importantes initiatives lancées dans tous les Etats pour combattre et prévenir la violence à l'égard des enfants à l'école et mettre en oeuvre des mesures décisives pour accélérer les progrès en matière de prévention et d'élimination de la violence.

Marta Santos Pais

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants

Introduction à la réunion

La réunion d'experts de haut niveau sur le thème « Combattre la violence à l'école » s'est tenue les 27 et 28 juin 2011, à Oslo¹, et a rassemblé des décideurs, des spécialistes de l'éducation et des droits de l'enfant, des membres de la société civile et des universitaires représentant diverses disciplines universitaires et régions du monde ainsi que des membres d'agences onusiennes et des organes décisionnels du Conseil de l'Europe.

La réunion poursuivait les objectifs ci-après :

1. Mettre en commun les données et les recherches européennes et mondiales récentes sur la lutte contre la violence à l'égard des enfants à l'école.
2. Rassembler les diverses méthodologies, stratégies, initiatives et bonnes pratiques internationales et nationales, y compris en matière d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique, pour supprimer la violence à l'école.
3. Recenser les instruments, méthodes et recommandations utiles aux travaux de suivi de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu sur la violence à l'encontre des enfants pour prévenir et supprimer la violence à l'école.
4. Définir le rôle que le Conseil de l'Europe pourrait jouer dans la lutte contre la violence à l'école grâce à sa future stratégie sur les droits de l'enfant (2012-2015) qui sera adoptée par le Comité des Ministres au début de 2012.

Les deux journées d'exposés et de débats à Oslo ont été structurées en quatre séances, précédées d'une séance d'ouverture officielle de la réunion. Plutôt que de viser à résumer les exposés en tant que tels, le présent rapport fait ressortir certains éléments clés de la réunion dans son ensemble.

1. Voir annexe I: les considérations générales concernant la réunion, fondées sur une synthèse du document d'information.



Conclusions², discours d'ouverture et les quatre séances

Discours d'ouverture

Les discours d'ouverture ont été prononcés par :

- la Secrétaire d'Etat au ministère de l'Education et de la Recherche de la Norvège ;
- la Représentante du ministère des Affaires étrangères de la Norvège ;
- la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants ;
- le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation, et
- le chef du Service de l'éducation scolaire et extrascolaire du Conseil de l'Europe.

Du fait de circonstances imprévues, la représentante des étudiants n'a pas pu participer à la réunion.

Les points essentiels ci-après ont été soulevés :

1. L'école a une responsabilité sociale qui ne se limite pas à l'enseignement et à l'apprentissage. Les enfants passent une grande partie de leur temps à l'école. Les établissements scolaires doivent leur offrir un cadre physique et psychosocial sain qui favorise leur bien-être. L'absence d'un tel cadre est dommageable à l'apprentissage et à l'enseignement.
2. Tous les types de comportement négatif, comme les brimades et la violence, ont un effet néfaste sur le processus d'apprentissage de l'enfant. Des études montrent également que la création d'un cadre d'apprentissage sûr, inclusif et sain a non seulement un effet bénéfique sur le volume de connaissances acquises mais peut aussi contribuer à égaliser le poids du milieu social sur les résultats scolaires de l'enfant.

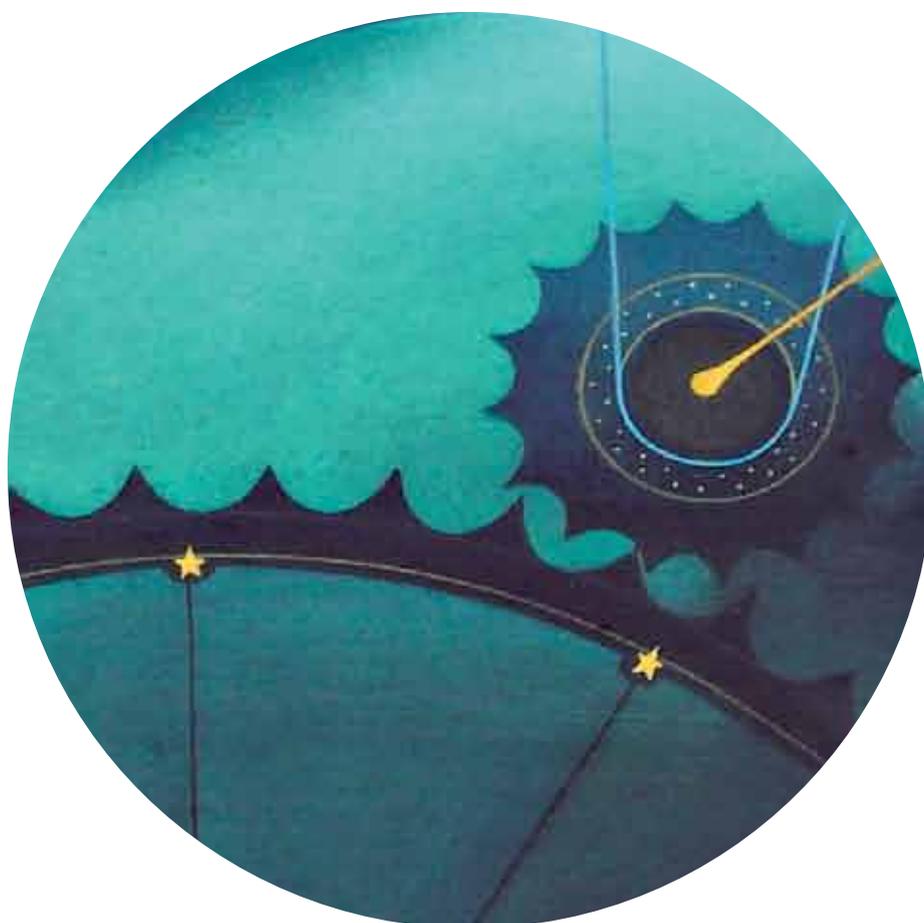
2. Les conclusions et recommandations sont fondées sur le rapport de Mme Marie-Louise Seeberg, chercheuse principale, recherche sociale norvégienne (NOVA).

3. Pour lutter contre les brimades, les violences et d'autres comportements préjudiciables, il faut associer un large éventail de parties prenantes. En janvier 2011, le Gouvernement norvégien a signé, en collaboration avec d'importants partenaires nationaux, un nouveau manifeste anti-brimades. Ce faisant, les partenaires se sont engagés à lutter contre les brimades dans les établissements scolaires, les jardins d'enfants et les centres de loisirs.
4. L'éducation recèle un potentiel inégalable s'agissant de créer un environnement positif où les attitudes par trop indulgentes vis-à-vis de la violence peuvent être corrigées et les comportements non violents assimilés. Les établissements scolaires sont particulièrement bien placés pour juguler les tendances à la violence et apprendre aux enfants à communiquer, à négocier et à soutenir des solutions pacifiques aux conflits. C'est vrai pour tous les âges mais particulièrement nécessaire pendant la petite enfance lorsque l'adoption de mesures peut améliorer considérablement le développement des talents et des aptitudes chez les enfants, réduire la marginalisation et les risques de violence qui y sont associés et promouvoir l'accès à l'école et à la réussite scolaire. Un environnement sans violence sous quelque forme que ce soit, dont la violence fondée sur le sexe, contribue aussi à promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier pour garantir à tous les enfants un enseignement primaire universel et supprimer les disparités entre les sexes dans l'éducation.
5. Pour certains enfants, l'école est une structure permanente bien gérée où ils se sentent accueillis et où les leçons ont lieu dans des classes de dimension optimale, où les enseignants sont bien formés et où les élèves ont accès à tout un éventail de ressources pédagogiques et récréatives. Pour d'autres, en revanche, l'école est un cadre beaucoup plus simple où même les crayons et les livres sont limités et où les enseignants ne disposent guère de ressources, si ce n'est leur investissement personnel et leur créativité.
6. Dans de nombreux pays, les initiatives destinées à combattre et prévenir la violence à l'égard des enfants dans le système éducatif prennent de l'ampleur.
7. Parmi les éléments clés de cette évolution notable, on peut citer les campagnes sur le thème « Apprendre sans peur » ; la création de commissions scolaires, les audits scolaires et les débats participatifs pour orienter l'élaboration de normes éthiques et encourager les activités de conseil à l'écoute des enfants, le signalement des cas de violence, la médiation et l'assistance aux victimes ; les données et les études pour s'attaquer aux causes profondes de la violence, soutenir les enfants à risque, guider les défenseurs de cette cause et servir de base à la mise en oeuvre de réformes ainsi que la promulgation de lois pour interdire toutes les formes de violence dans l'éducation.
8. La prévention est notre principal objectif mais lorsque des violences se produisent, la législation est également essentielle pour protéger les droits des témoins et des victimes, permettre le signalement des violences et la réparation des préjudices et fournir des normes juridiques concernant l'assistance aux enfants, leur rétablissement et leur réinsertion.

9. Dans de nombreux Etats, la violence à l'école reste légale, notamment les châtiments corporels sous certaines formes graves comme les coups de baguette ou de fouet. Même dans les pays où la violence est interdite, il y a toujours un grand fossé entre l'interdiction légale de la violence et la pratique courante, ce qui pose problème.
10. En écoutant les enfants exprimer leur avis et leur façon de voir les choses et en étant informés de leur expérience, nous comprenons mieux la face cachée de la violence et ses causes profondes ; nous prenons conscience des différentes manières dont les garçons et les filles perçoivent la violence et en souffrent et nous renforçons notre capacité à élaborer des stratégies pour éliminer ces risques persistants.
11. Dans ce processus, nous devons aussi être à l'écoute des filles. Dans certaines sociétés, elles sont particulièrement vulnérables à la violence dans le cadre scolaire, mais aussi sur le chemin de l'école. Dans de nombreuses régions du monde, la législation oblige toujours les jeunes filles enceintes et les jeunes mariées à quitter l'école sans aucune possibilité d'y retourner plus tard. Lorsqu'elles sont victimes d'abus sexuels et d'agressions violentes, elles peuvent très bien abandonner définitivement l'école pour éviter la stigmatisation et d'autres préjudices.
12. Les approches globales de l'école³ pour mettre fin à la violence semblent particulièrement prometteuses car elles associent toutes les parties prenantes et intègrent la prévention de la violence dans tous les aspects de la vie scolaire, dont la gestion et la gouvernance des établissements, les politiques de recrutement, l'affectation des ressources budgétaires, l'élaboration des programmes scolaires et les méthodes d'enseignement. Ces approches sont encore plus prometteuses lorsqu'elles associent les autorités éducatives, les administrations locale et nationale et les communautés au sein desquelles les écoles sont situées. Les frontières entre les établissements scolaires et les communautés sont poreuses et lorsque les communautés adhèrent aux valeurs de respect, de tolérance et d'intégration, ces mêmes valeurs ont toutes les chances de prendre racine dans les écoles locales. La violence de la société a tendance à imprégner la vie scolaire et, par conséquent, il faut intégrer la promotion de stratégies et d'approches visant à combattre de nombreuses formes de violence dans un large éventail de politiques qui favorisent les attitudes et les comportements non violents (comme l'insertion sociale, le règlement pacifique des conflits, le respect, l'égalité, le bien-être affectif, les comportements positifs). Les approches globales de l'école, intégrées dans l'élaboration des politiques nationales et locales, visent à instaurer une philosophie et une pratique scolaires non violentes qui servent de base à toutes les activités d'apprentissage et d'enseignement.

3. Les approches globales de l'école s'appliquent à différents environnements reposant essentiellement sur les grandes lignes suivantes : l'école est perçue comme un espace d'apprentissage physique et social sur lequel influent les élèves, les enseignants et le personnel scolaire, les parents et la communauté locale dans son ensemble. Astucieusement définie comme une action cohésive, collective et collaborative dans et par une communauté scolaire qui a été conçue stratégiquement pour améliorer l'apprentissage, le comportement et le bien-être des élèves et les conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif (© 2012 ministère de l'Education, Australie occidentale : <http://det.wa.edu.au/policies/detcms/policy-planning-and-accountability/policies-framework/definitions/whole-school-approach.en>).

13. Le signalement des actes de violence est un indicateur important. Les enfants, et leur famille aussi, très souvent, ont peur de parler et se sentent obligés de taire tout acte de violence, notamment lorsqu'il est imputable à un enseignant ou au personnel administratif de l'école.
14. Sans données fiables, l'établissement d'un plan national est compromis, l'élaboration de politiques efficaces et la mobilisation des ressources sont entravées et les interventions ciblées destinées à combattre et à prévenir la violence à l'égard des enfants à l'école et ailleurs sont limitées.
15. La question de la prévention de la violence à l'école est très étroitement liée à la promotion d'une culture de la démocratie et des droits de l'homme dans l'éducation. Le meilleur moyen de faire face à la violence est d'étudier ses causes profondes et d'élaborer des solutions communes qui prennent en compte les préoccupations de chacun et se fondent sur la compréhension et le respect mutuels. Ce n'est possible que dans les établissements scolaires où les professionnels de l'éducation ont les compétences voulues, où les mécanismes de prise de décisions sont véritablement participatifs, où les droits de l'homme font partie du programme scolaire et de l'approche globale de l'école et où l'intolérance et la discrimination sont combattues de manière efficace.



Séance I



La violence à l'école : présentation du contexte

Au cours de la première séance, les experts ont donné des informations générales sur le concept de violence à l'école, évoquant, par exemple les aspects liés au genre, à l'âge, à l'appartenance ethnique et au handicap.

Comme indiqué dans le rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants (Pinheiro, 2006) ainsi que dans d'autres études, le concept de violence à l'école recouvre un large éventail de pratiques et d'actes qui violent les droits de l'enfant. Dans certains pays et environnements, certaines formes de violence sont plus répandues que d'autres et il est important que le concept de violence ne soit pas utilisé comme synonyme de toute forme particulière de violence (les châtiments corporels, les brimades, par exemple) sans autre débat, ni définition.

Il a été, en outre, souligné que l'expression « à l'école » pouvait être ambiguë, selon le contexte. Les conflits et les pratiques violentes qui, à strictement parler, ont lieu à l'extérieur de l'école, à savoir dans la famille, sur le chemin de l'école, lors de sorties scolaires ou dans la communauté locale, par exemple, peuvent néanmoins être étroitement liés à la violence perpétrée dans l'enceinte de l'école.

Trois messages clés se sont dégagés de cette séance initiale :

1. La violence est un concept vaste et général qui doit être débattu et défini dans divers contextes socioculturels et politiques ; il s'agit, en outre, d'être à l'écoute des enfants et des jeunes afin de réduire et de prévenir efficacement la violence à l'école.
2. Les établissements scolaires reflètent les sociétés et communautés locales dont ils font partie et en dépendent ; par conséquent, le moyen le plus viable de combattre la violence à l'école est d'adopter une approche holistique.
3. La violence à l'école est aussi diversifiée que les contextes et les solutions pour y faire face doivent traduire cette diversité.



Séance II

Réduire la violence à l'école : approches, méthodologies et bonnes pratiques

Pendant cette séance, les experts ont présenté de bonnes pratiques pour prévenir toutes les formes de violence à l'école. Des pratiques telles que les programmes de prévention des brimades, la médiation, le règlement des conflits, la gouvernance démocratique, le cadre d'apprentissage, les outils pédagogiques, la participation des enfants, des jeunes, des parents et de différents acteurs au sein du système scolaire ont fait l'objet de débats.

En outre, les participants ont communiqué des informations sur le perfectionnement professionnel des éducateurs et sur les indicateurs d'évaluation. La séance a abordé toute une série de questions puis a été divisée en une séance plénière et deux ateliers. Les conclusions formulées ci-dessous rendent compte de la séance plénière.

Dans le prolongement du rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants et conformément aux recommandations et aux normes juridiques du Conseil de l'Europe, un large éventail d'initiatives ont été mises en œuvre à tous les niveaux : de l'élaboration de lois à la réalisation de recherches et d'études en passant par la conception de politiques et de programmes et la mise en œuvre d'activités locales. Les connaissances restent cependant lacunaires et les participants à la réunion ont souligné l'importance de poursuivre les recherches et d'évaluer les programmes et les pratiques.

S'agissant des approches à un niveau plus général, les participants ont formulé les principales conclusions ci-après :

1. L'élaboration des politiques, les recherches et la mise en œuvre des programmes doivent être coordonnées grâce à la connaissance des bonnes pratiques.
2. Les approches globales de l'école pour éradiquer la violence englobent tous les niveaux, de l'élaboration d'une législation adéquate et de sa mise en œuvre à la prise en compte de chaque enfant, étant entendu que l'enfant doit toujours être au centre des préoccupations, en passant par une attention accordée aux mesures et aux moyens financiers nécessaires, à la formation des enseignants, à la gestion, aux programmes d'enseignement, aux établissements scolaires, aux classes, aux enseignants, aux parents et aux communautés locales.

3. Toutes les mesures nationales, régionales et internationales devraient mettre en évidence le fait que la violence à l'école doit être considérée comme une violation des droits de l'enfant. Il faut donc mettre en place des mesures de prévention et de protection pour garantir les droits de l'enfant.
4. Des ressources financières, compétences et capacités appropriées sont nécessaires pour atteindre l'objectif général qui est de mettre fin à la violence à l'école.

S'agissant des méthodologies et des bonnes pratiques, les participants ont souligné les principaux points suivants :

1. La formation précoce aux droits de l'homme et à la démocratie est essentielle et doit être mise en pratique pour prévenir et régler les cas de violence à l'école.
2. La compréhension de la violence vécue par les filles et les garçons appartenant à différents groupes (selon l'âge, l'origine ethnique, par exemple) est capitale pour faire face à diverses formes de violence à l'école et dans l'ensemble de la société. Toute approche générale doit comporter la prise en compte des spécificités des sexes.
3. Il faut élaborer des lignes directrices et des instruments pour établir le contact avec des groupes particuliers d'enfants et d'adultes travaillant pour et avec les enfants et s'assurer que ces moyens sont accessibles aux groupes grâce à des stratégies de traduction et de diffusion.
4. L'échange et la diffusion des bonnes pratiques grâce à un dialogue actif dans divers lieux de rencontre, y compris sur la Toile et dans d'autres types de médias, sont nécessaires pour s'assurer que les travaux menés dans ce domaine atteignent tous les enfants, sans oublier les plus vulnérables qui risquent de devenir victimes de la violence à l'école.
5. Dans de nombreux pays, le cadre juridique jugé nécessaire pour lutter contre la violence à l'école n'est pas encore en place et une sensibilisation ainsi qu'un engagement politique accrus sont indispensables.
6. Dans les pays où le cadre juridique est déjà instauré mais où souvent les responsabilités pénales ne sont pas assumées, un engagement plus marqué est nécessaire pour combler le fossé entre le cadre juridique et la pratique concernant la mise en oeuvre des politiques et des programmes.
7. Il faudrait continuer à centrer les efforts sur la prévention et l'intervention. Lorsque les actes de violence se sont déjà produits, l'intervention est une mesure à court terme alors que la démarche de prévention laisse espérer une réduction du degré de violence à l'école et ouvre la voie à la durabilité.



Séance III

Créer des partenariats avec les parents, les enfants et la communauté locale

Au cours de cette troisième séance, les experts ont analysé l'incidence que la violence dans la famille et dans la communauté a sur le milieu scolaire. Ils ont étudié les différents types d'approche collaborative entre les établissements scolaires, les parents et les représentants des communautés locales, dont les pouvoirs locaux.

L'unique question très importante posée à la réunion est celle d'un enfant que les experts ont citée, à savoir « Qu'est-ce qui arrive si l'on parle de ce qui s'est passé ? ». Cette question résume les préoccupations des enfants et souligne les nombreux aspects et conséquences des travaux, actions et approches contre la violence à l'école qui doit être constamment abordée dans l'optique de la prévention et de la protection.

Les experts ont tiré les principales conclusions ci-après :

1. La question précitée ainsi que les nombreuses réponses possibles illustrent l'importance d'une approche globale et la nécessité d'établir des partenariats plutôt que de consolider la dichotomie.
2. L'intervention ainsi que la prévention de la violence à l'école doivent absolument être axées sur la communauté et le dialogue plutôt que sur les individus et les accusations.
3. Pour prévenir et éliminer la violence à l'école, l'élaboration de bonnes pratiques centrées sur l'enfant suppose de prendre en compte l'idée que, même si l'enfant doit être au cœur de cette démarche, chaque enfant et chaque acte de violence s'inscrivent dans un contexte local.
4. L'instauration de la solidarité, de la coexistence et de la confiance entre les enseignants, les parents et les enfants est un facteur de succès dans la réduction de toute violence.
5. L'établissement de partenariats à des échelons autres que local, à savoir national, régional, transnational et international, est capital pour arrêter et mettre en oeuvre des mesures contre la violence à l'école.

Séance IV

Les prochaines étapes – recommandations pour des actions futures

Au cours de cette séance de conclusion, les experts des organisations internationales ont formulé des recommandations pour de futures actions. Les trois précédentes séances s'étaient intéressées à des moyens viables d'aller de l'avant tandis que la séance finale a été l'occasion d'exprimer et d'examiner certaines préoccupations plus générales et de formuler des recommandations.

Pour traiter et prévenir la violence contre les enfants à l'école, les experts se sont appuyés sur leurs expériences et les bonnes pratiques pour suggérer de nouvelles mesures à prendre aux niveaux national, régional et mondial. Ils ont, en outre, fait référence à de bonnes pratiques mises en oeuvre dans certains Etats européens qui ont conçu des programmes de prévention de la violence à l'école, comme les programmes anti-brimades en Norvège, en Irlande et aux Pays-Bas⁴.

Les principales recommandations pour le proche avenir sont les suivantes :

1. Les approches globales de l'école pour faire face à la violence devraient s'attaquer aux relations de pouvoir et aux divisions administratives. Cette préoccupation renvoie à la nécessité de maintenir des approches holistiques pour lutter contre la violence à l'école, comme indiqué dans le cadre des séances I et II ci-dessus, tout en se souciant de la façon de réagir aux conflits, aux relations de pouvoir et aux divisions au sein des établissements scolaires, des communautés et des systèmes administratifs.
2. Il est essentiel d'associer en particulier les gouvernements, ce qui reste une tâche difficile dans de nombreux pays, s'agissant notamment d'instaurer le cadre juridique, de faire appliquer les lois en vigueur et de financer prioritairement la mise en oeuvre des politiques et programmes contre la violence à l'école.
3. Il faudrait déployer davantage d'efforts pour se mettre à l'écoute de tous les enfants, même ceux qui sont, plus que les autres, réduits au silence. Certains experts ont exprimé leur inquiétude concernant la situation des enfants qui, par peur des conséquences ou par méconnaissance de leurs droits et possibilités d'agir, par exemple, ne signalent pas les violations contre leurs droits. Dans certains cas, les enfants ayant des besoins particuliers vivent dans des établissements fermés où ils risquent d'être victimes de violences sans pouvoir le faire savoir.

4. Le manifeste de la Norvège contre les brimades ; les lignes directrices nationales pour lutter contre les brimades à l'école en Irlande et le protocole de l'éducation nationale contre les brimades aux Pays-Bas.

4. Les résultats de recherche disponibles montrent que la violence entre pairs est courante et que les enfants peuvent à la fois être auteurs et victimes de violences. Il est viable d'associer les enfants, y compris ceux qui sont particulièrement vulnérables⁵, à la lutte contre toutes les formes de violence à l'école. Par conséquent, tout comme les adultes responsables, les enfants doivent être écoutés et leurs points de vue pris en compte lorsqu'il s'agit de décider quelles mesures prendre en matière de prévention et de protection.
5. Des données et recherches à la fois qualitatives et quantitatives sont utiles pour comprendre la violence à l'école, orienter les politiques nationales, prévoir et attribuer les ressources nécessaires. Il est essentiel d'adopter une approche centrée sur l'enfant dans le cadre des processus de recherche et de recueil de données empiriques. Les approches analytiques et empiriques doivent toujours se compléter et reposer sur une conception centrée sur l'enfant pour éradiquer la violence à l'école. Pour pleinement comprendre les divers types de violence à l'école, il convient d'éviter les analyses isolées et statiques et s'appuyer sur une conception plus générale des niveaux et systèmes dans les structures éducatives et dans l'ensemble des sociétés et communautés afin de promouvoir des changements systémiques positifs dans les établissements scolaires.
6. Les participants ont recommandé de mener des activités de sensibilisation en recourant à des arguments économiques, juridiques et éthiques, par exemple en liant l'aide à l'interdiction des châtiments corporels. Un certain nombre de ces arguments ont été présentés. Les experts ont notamment souligné que le financement des mesures de prévention et de réduction de la violence à l'école constituait un investissement rentable en termes de réduction ultérieure des dépenses, dans la mesure où le degré de violence à l'école peut être mis en corrélation avec les taux d'abandon scolaire et de délinquance juvénile, par exemple.
7. Le recours à tous les moyens disponibles pour informer les enfants et les communautés des droits de l'enfant permet de réduire la violence à l'école. S'agissant de prendre contact avec les enfants qui ne savent pas que leurs droits sont violés et avec ceux qui ne peuvent pas signaler efficacement les violations de leurs droits, le meilleur moyen reste de diffuser le plus largement possible des informations sur les droits de l'homme et la citoyenneté démocratique. Cependant, il faut cibler à la fois les adultes et les enfants afin de mieux faire connaître les droits de l'enfant et les conséquences des violations de ces droits.
8. Assurer la mise en place de mécanismes de signalement accessibles et efficaces et faire respecter la loi favorisent la réduction de la violence à l'école. Un système efficace de signalement de la violence à l'école est une condition nécessaire à l'amélioration de la situation, tout comme l'existence d'un cadre juridique qui rend illégales les violations des droits de l'enfant et contribue à assurer à chacun une vie à l'abri de toute violence. Enfin, pour être efficace, un tel cadre juridique exige de faire activement respecter la loi et de sanctionner les contrevenants.

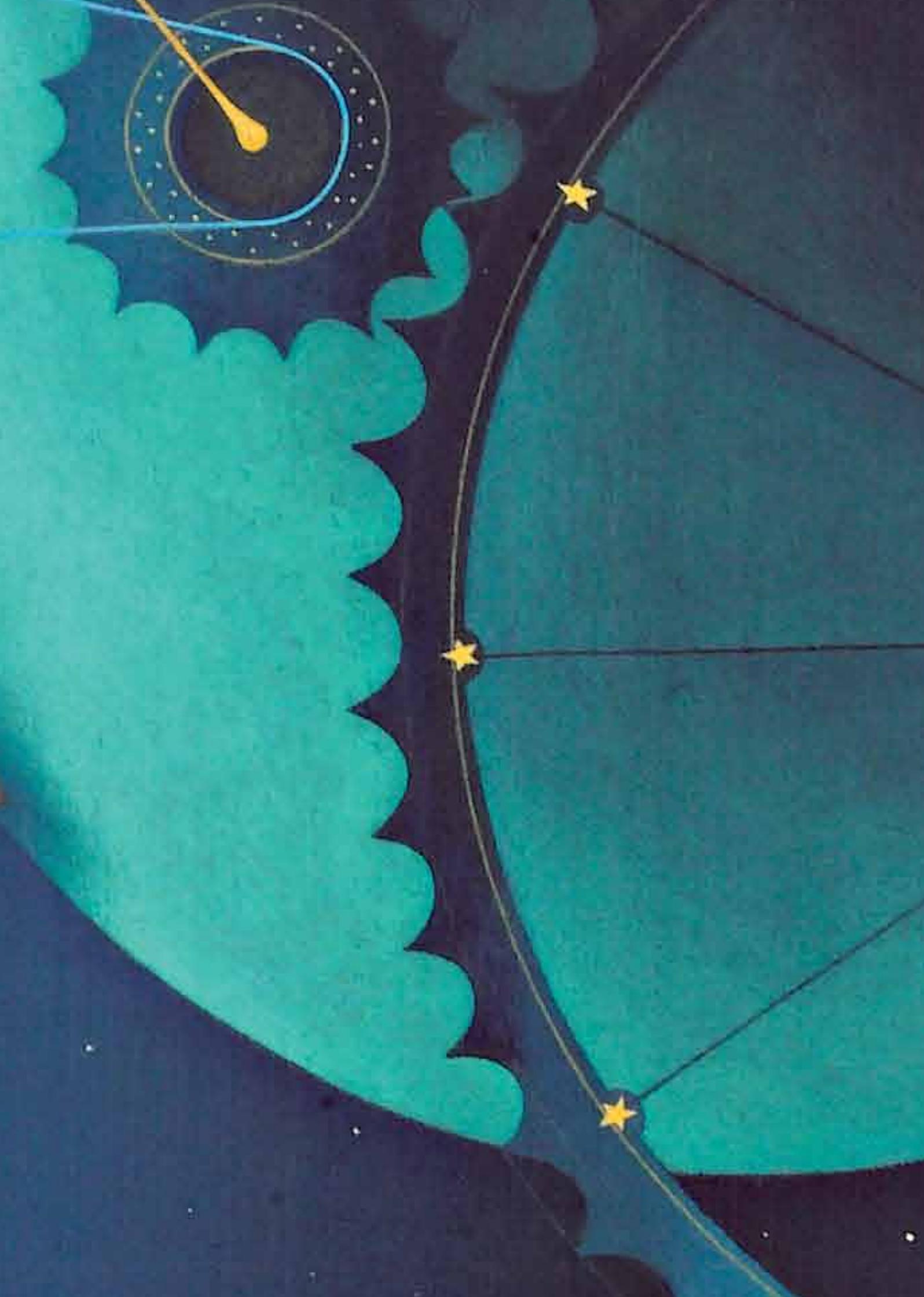
5. Les enfants autochtones, les enfants handicapés, les enfants appartenant à une minorité ethnique, linguistique, culturelle ou religieuse, les enfants réfugiés, les enfants touchés par le VIH/SIDA, les enfants issus de familles des basses castes (en Inde) ou ayant une orientation sexuelle marginale.

Résumé des conclusions

En résumé, la consultation d'Oslo a recensé six domaines prioritaires pour garantir le droit de l'enfant à des conditions d'apprentissage sûres et non violentes dans le milieu scolaire : élaborer des stratégies globales de l'école ; associer les enfants ; apporter un soutien aux enseignants et au personnel scolaire ; mener des activités de sensibilisation et assurer l'éducation aux droits de l'homme ; garantir la protection juridique des enfants ; rassembler des données et des résultats de recherche.

Les conclusions dans ces six domaines prioritaires peuvent être résumées comme suit :

1. Les approches globales de l'école et les stratégies fondées sur un dialogue ouvert, une confiance mutuelle et la participation sont des moyens complets de traiter la violence à l'école. La mise en oeuvre de telles approches, qui prennent en compte les relations de pouvoir, les disparités entre les sexes et les obstacles structurels à tous les niveaux dans la lutte contre la violence à l'école, est le moyen le plus viable de progresser.
2. Des mécanismes inclusifs de participation (structures, processus, etc.) sont nécessaires pour garantir une véritable participation des élèves et des enseignants et renforcer la résilience et la tolérance à l'école.
3. Le renforcement des compétences des enseignants ainsi que la coopération et l'établissement de partenariats entre de nombreuses parties prenantes, dont des universitaires et des médias, aux échelons local, régional, national et international devraient aboutir à de meilleures politiques et pratiques.
4. L'éducation précoce aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique, la sensibilisation aux droits des enfants, dont leurs droits sur l'internet et les modalités d'utilisation de l'internet/des médias sociaux, ainsi que l'acquisition d'aptitudes sociales, affectives et comportementales et une éducation inclusive protègent les enfants de tous les types de violence à l'école et dans l'ensemble de la société.
5. D'autres mesures, dont l'allocation adéquate de crédits, investis dans l'établissement de systèmes de signalement, de plainte et de suivi efficaces, appropriés et adaptés aux enfants et permettant une protection juridique effective qui interdit clairement toute violence à l'égard des enfants, sont utiles pour réagir à la violence à l'école.
6. Des initiatives et programmes de lutte contre la violence à l'école reposant sur des données probantes et des expériences de bonnes pratiques contribuent à établir et à maintenir un cadre d'apprentissage où la violence n'est pas tolérée.



Points clés pour l'action gouvernementale

Les experts recommandent aux gouvernements :

1. d'investir dans l'amélioration de la collecte de données et dans la recherche pour recueillir davantage d'informations sur les divers types d'actes violents perpétrés dans le milieu scolaire ;
2. d'élaborer des instruments pour l'étude d'impact et des indicateurs pour évaluer les initiatives et programmes de réduction de la violence et de mettre en commun ces bonnes pratiques grâce à une coopération nationale, régionale et internationale ;
3. de prendre toute mesure efficace pour promouvoir une culture de la non-violence et inciter les parents, les tuteurs et les autres personnes s'occupant d'enfants à assumer leur rôle de manière responsable et en agissant en amont des problèmes ;
4. de soutenir l'acquisition de compétences par le biais d'une éducation fondée sur la maîtrise des aptitudes personnelles et sociales, l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique, la médiation par les pairs, le mentorat et les programmes de gestion des conflits ;
5. d'investir dans des programmes visant à améliorer les relations entre l'école et la famille de manière à associer les élèves, les enseignants et les parents à la définition d'activités et projets concrets sur la question de la violence à l'école ;
6. de renforcer les initiatives locales, nationales et internationales visant à mettre en oeuvre l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique dans les établissements scolaires en encourageant les Etats à ratifier et à mettre en oeuvre la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme et à prendre acte des autres textes et recommandations applicables du Conseil de l'Europe ainsi que des Nations Unies ;
7. d'établir une culture de la coexistence tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des établissements scolaires et dans la gestion des classes. A cette fin, la formation des enseignants devrait rester au centre des préoccupations et il faudrait également promouvoir la formation d'agents multiplicateurs comme c'est le cas du modèle de formation Pestalozzi du Conseil de l'Europe ;
8. de promouvoir des principes directeurs et des plans d'action locaux et nationaux pour s'attaquer à la violence à l'école en coopération avec les services et organismes de protection/d'aide sociale à l'enfance, les médias et les prestataires privés de services internet ;

9. de renforcer les mécanismes de protection de l'enfance aux niveaux local et national, en coopération avec des médiateurs, des experts et la société civile dans son ensemble, dont les enfants et les jeunes ;
10. d'investir dans le renforcement des compétences de tous les professionnels qui travaillent pour et avec les enfants et les jeunes ;
11. de renforcer la coopération internationale, la coordination et le partage des informations sur les bonnes pratiques, les programmes et les recherches fondées sur des données probantes pour lutter contre la violence à l'égard des enfants ;
12. d'investir dans plus de mécanismes internationaux d'aide et de financement de la réduction de la violence à l'école ;
13. de prendre acte des recommandations du Rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants et d'autres instruments, recommandations et lignes directrices des Nations Unies ainsi que du Conseil de l'Europe pour lutter contre la violence à l'école.





Annexe I

Considérations générales concernant la réunion, fondées sur une synthèse du document d'information

L'intimidation, les brimades, le cyber-harcèlement, la répression, les menaces, la discrimination, l'homophobie et toutes les formes de violence, y compris les châtiments corporels et les abus sexuels, sont une ombre au tableau des sociétés contemporaines. Il va sans dire que ces phénomènes se manifestent aussi dans les établissements scolaires et les structures éducatives. Or, tout enfant a le droit d'être protégé contre la violence, de se développer et de réaliser pleinement ses potentialités dans un environnement éducatif sûr, sain, inclusif et non discriminatoire.

Le rapport mondial des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants (2006) est l'évaluation la plus complète des diverses formes de violence à l'égard des enfants dans cinq cadres de vie, dont le milieu scolaire. S'agissant des établissements d'enseignement, le rapport des Nations Unies appelle notamment les Etats à adopter et à mettre en oeuvre des codes de conduite applicables à l'ensemble du personnel et des élèves, à assurer une gestion des classes et à appliquer des mesures disciplinaires qui respectent les droits de l'enfant et à élaborer des politiques et programmes spécialement destinés à lutter contre la violence dans le milieu scolaire pris globalement.

L'éradication de la violence est également essentielle pour réaliser les buts de l'Education pour tous promus par l'Unesco, assurer un enseignement primaire universel et supprimer les disparités entre les sexes dans l'éducation, comme le soulignent les Objectifs 2 et 3 du Millénaire pour le Développement.

A cet égard, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels constituent un cadre normatif global pour la réduction de toutes les formes de violence à l'égard des enfants, couvrant les types de violence que les enfants risquent de rencontrer dans le milieu scolaire. Pour garantir l'application effective de ce cadre global, la jurisprudence du Comité des droits de l'enfant prévoit une protection supplémentaire contre la violence faite aux enfants, en particulier dans ses observations générales nos 1 et 13 concernant respectivement les buts de l'éducation et le droit de l'enfant à la protection contre toute forme de violence. En outre, le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation dont le mandat a été créé en 1998 joue un rôle actif dans la prévention de la violence et la protection des enfants contre la violence dans le système éducatif.

Depuis sa création, le Conseil de l'Europe joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants, dont la violence à l'école et dans d'autres structures éducatives. Ses principaux instruments juridiques, la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne et la Charte sociale européenne révisée, interdisent catégoriquement les peines ou traitements inhumains ou dégradants et la violence infligée aux enfants et ce, en tout temps et dans tous les cadres. La protection des enfants contre toutes les formes de violence est devenue une priorité stratégique du Conseil de l'Europe en 2006 avec le lancement d'un programme transversal intitulé « Construire une Europe pour et avec les enfants ».

Ces dernières années, le Conseil de l'Europe a mis au point une panoplie complète de mesures politiques et juridiques ayant un double objectif : promouvoir une approche globale de l'élimination de la violence à l'égard des enfants et agir sur des types particuliers de violence ou de cadres dans lesquels la violence s'exerce. Les normes ci-après du Conseil de l'Europe présentent un intérêt pour la protection des enfants contre la violence dans le cadre éducatif :

- la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (STCE no. 201) ;
- la Recommandation CM/Rec(2009)10 du Comité des Ministres sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence, qui encourage l'élaboration et l'application d'un cadre national global destiné à préserver les droits de l'enfant et à protéger les enfants contre toutes les formes de violence ;
- la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, qui favorise une culture de la démocratie et des droits de l'homme par l'éducation, contribuant ainsi à la prévention de la violence.

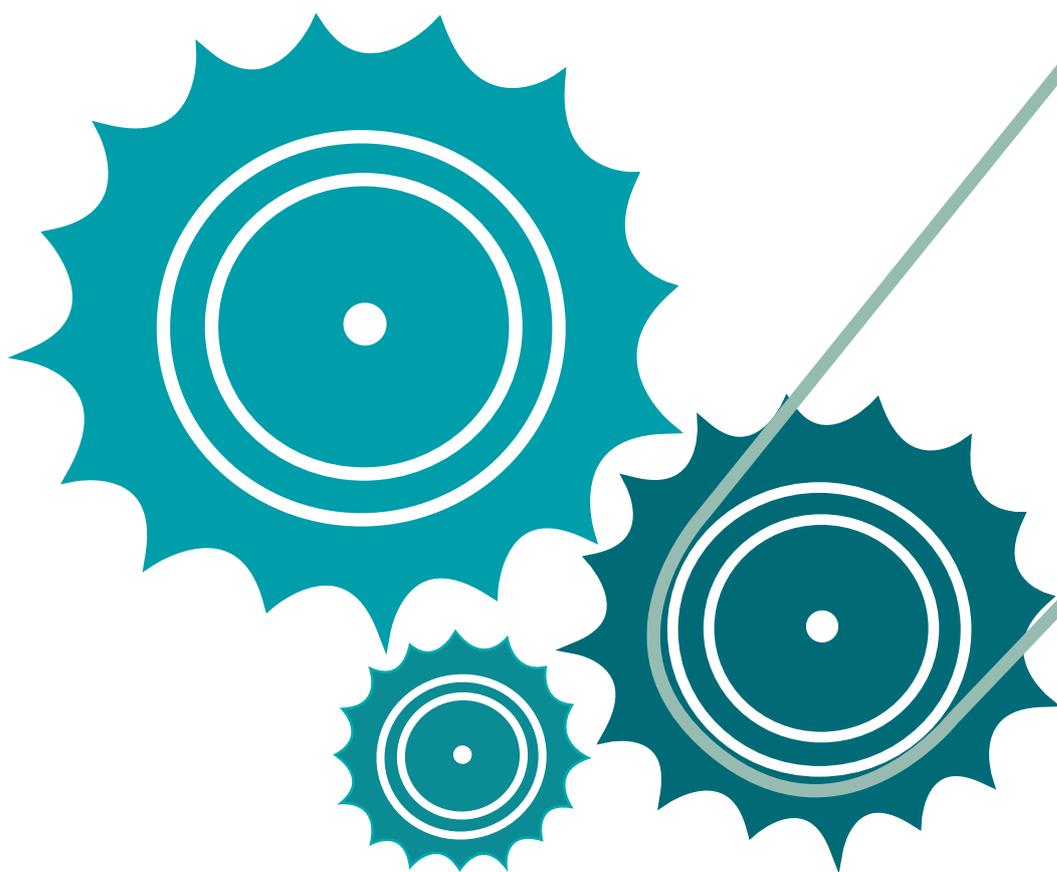
Outre les nombreuses recommandations précitées sur la question de la violence à l'égard des enfants, la toute récente Résolution 1803 (2011) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe met en avant cinq principes directeurs pour promouvoir l'éducation contre la violence à l'école. Le Conseil de l'Europe a, en outre, élaboré un certain nombre d'instruments éducatifs destinés à aider les professionnels et les enfants à rendre plus sûr l'environnement éducatif :

- le kit de formation « réduction de la violence à l'école » (2009) ;
- Repères : manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes ;
- Compasito, manuel pour l'éducation aux droits de l'homme pour les enfants ;
- la mallette d'éducation à la citoyenneté démocratique/éducation aux droits de l'homme qui porte sur des sujets allant de la formation des enseignants et de la gouvernance démocratique des établissements scolaires à l'assurance de la qualité et à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques ;
- « Vivre la démocratie », série de manuels élaborés pour être utilisés en classe.

En outre, pour promouvoir ses normes et ses outils auprès des professionnels de l'éducation dans les Etats membres, le Conseil de l'Europe a élaboré le Programme Pestalozzi (2011-2012) qui propose aux formateurs un stage de formation sur « L'éducation à la prévention de la violence à l'école ».

Le Gouvernement de la Norvège met l'accent sur la mise en place d'un système scolaire offrant à tous les élèves et étudiants un cadre d'apprentissage et un environnement scolaire sûrs et inclusifs. Le système scolaire norvégien repose sur la mobilisation des élèves et leur participation à la médiation dans les conflits, les initiatives contre les brimades, les modules de formation des enseignants et une coopération avec les parents et la communauté extrascolaire.

Compte tenu de l'ensemble des connaissances, des normes et matériels disponibles, faisant le point sur les nombreuses initiatives destinées à combattre et à prévenir la violence à l'égard des enfants dans l'éducation et surtout, reconnaissant l'importance fondamentale de l'éducation dans la préservation des droits de l'enfant et d'établissements scolaires sans violence en tant que catalyseurs de la non-violence au sein de la société, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu sur la violence à l'encontre des enfants, le Gouvernement de la Norvège et le Conseil de l'Europe ont organisé une réunion d'experts sur les moyens de combattre la violence à l'école les 27 et 28 juin 2011, à Oslo.



Annexe II

Programme (uniquement en anglais)

Monday, 27 June 2011

08.30	Registration
09.30	<p>Official opening</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ms Lisbet RUGTVEDT, State Secretary, Ministry of Education and Research, Norway • Ms Carola Beatrice BJØRKLUND, Ambassador, Ministry of Foreign Affairs, Norway • Ms Marta SANTOS PAIS, United Nations Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children • Mr Kishore SINGH, United Nation's Special Rapporteur on the Right to Education • Ms Maria OCHOA-LLIDO, Head of Department, Department of school and out-of-school education, Council of Europe • Ms Tuva STRANGER, Representative from the Student Council, Norway <p>“Angry man” - short video on children and violence</p>
10.30	Coffee break
10.35	Press conference
<p>Session I</p> <p>11.15</p>	<p>Violence in schools - setting the scene</p> <p><i>Moderator:</i> Ms Anica DJAMIC, Ambassador of Croatia to the Council of Europe, Thematic Co-ordinator on Children of the Council of Europe's Committee of Ministers</p> <p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • The scale and nature of school violence against children in the Council of Europe member states - Mr Miguel GARCIA LOPEZ, Council of Europe Expert • UNESCO's work on violence in schools - Ms Ulrike STOROST, Associate Expert, Section of Education for Peace and Human Rights, UNESCO • Protection of children in Lebanon - Mr Elie MEKHAEL, Secretary General, Ministry of Social Affairs, the Higher Council for Childhood, Lebanon • The challenge of data collection - Mr Peter NEWELL, Coordinator of the “Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children” • Bullying and threats via Internet and social media. The scope and character of the problem in societies - Ms Elisabeth STAKSRUD, Researcher on media and communication, former EU project manager, Norway

	<ul style="list-style-type: none"> Parliamentary Report on tackling violence in schools - Mr Gvozden FLEGO, Professor, Member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, Chairman of the Committee on Culture, Science and Education, Member of the Croatian Parliament
12.15	Discussion
12.25	Lunch
Session II 13.30	<p>Violence reduction in schools: approaches, methodologies and good practices</p> <p><i>Moderator: Mr Harald NYBØLET</i>, Deputy Director General, Ministry of Education, Norway</p> <p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> The value of early education of human rights and democracy to reduce violence in schools - Mr Jindrich FRYC, Vice-chair of the Steering Committee for Education, Council of Europe, Education for Democratic Citizenship (EDC) and Human Rights Education project (HRE) Policy and Strategies to create a good and safe school learning environment - Ms Grete RAFF REINEMO, Senior Adviser, Ministry of Education and Research, Norway Sweden: experiences and challenges - Mr Carl-Gustav SIDENQUIST, Ombudsperson on violence in schools, Sweden National strategies to combat violence in schools. The perspective of India - Ms Shanta SINHA, Chairperson, National Commission for the protection of Children’s Rights, India Evidence-based interventions against school bullying - Mr Dan OLWEUS, Professor, University of Bergen, Norway Violence against children in schools - the gender aspect - Mr Richard IVES, Education consultant, “Educari” learning organisation, United Kingdom
14.35	Discussion
15.00	Coffee break

From 15.15 to 16.15, two parallel Working Groups

15.15	<p>1. National programmes to combat violence in schools: lessons learned (French- and English- speaking group)</p> <p><i>Moderator:</i> Mr Gunnar MANDT, Special Adviser, European Wergeland Centre</p> <p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Berlin: The Inner City Model School Initiative “Learning and Living Diversity” (2009-2012) - Ms Ulrike WOLFF-JONTOFSOHN, Senior Researcher and Lecturer for Comparative and Intercultural Education, Freiburg University of Education, Germany• Addressing and preventing violence against children. Experience from a training project in cooperation with UNICEF - Ms Olena KOCHEMYRROVSKA, Psychologist (PhD), Ukraine• Preventing violence in schools: the French education policy - Mr Roger VRAND, Head of Unit for regulations and school organization policy, educational development and cultural and sport activities. Ministry of Education, France• Measures to prevent and tackle bullying, based on children’s opinions and involvement. The role of ombudspersons - Mr George MOSCHOS, Greek Children’s Ombudsman, member of the Bureau of the European Network of Ombudspersons for Children (ENOC)• Learn Without Fear Global Campaign - Ms Nadya KASSAM, Head of Global Advocacy, Plan International <p>Discussion</p>
-------	---

	<p>2. Regional responses to combat violence in schools (English- speaking group)</p> <p><i>Moderator:</i> Mr Knut HAANES, Deputy Ombudsperson, Ombudsperson's office, Norway</p> <p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Experiences from human rights education - Ms Caroline GEBARA, Adviser, European Wergeland Centre • The importance of teacher training in reducing violence in schools - Mr Aart FRANKEN, Representative of the Pestalozzi Programme, Council of Europe • Experiences from projects: tackling violence in schools - Ms Ruba QUMI, Coordinator, National Council for Family Affairs, Jordan • Addressing and preventing violence against children through legislative measures - Mr David MUGAWE, Executive Director, African Child Policy Forum • Addressing violence in the Balkan region. Experiences from projects - Mr Besnik KADESHA, Coordinator, Save the Children in Albania <p>Discussion</p>
16.15	Conclusions of the first day
17.15	End of the day
18.00	Reception/dinner hosted by the Norwegian authorities

Tuesday, 28 June 2011

Session III	<p>Violence in schools: building partnerships with parents, children and local communities</p> <p><i>Moderator:</i> Mr Miguel GARCIA LOPEZ, Council of Europe Expert</p> <p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cooperation between the schools and parents - how can parents contribute to prevent violence in schools? - Mr Christopher BECKHAM, National Parents' Committee for Primary and Secondary Education (FUG), Norway
9.00	



	<ul style="list-style-type: none"> • Cooperation and partnership between schools and local services for children and families. Children's voices - Mr Reidar HJERMAN, Ombudsperson, Norway • Mr Kjell Erik ØIE, Programme Director, Plan International • Ms Roberta CECCHETTI, Advocacy Manager, Save the Children
10.15	Discussion
10.40	Coffee break
Session IV	Taking the next steps – recommendations for further actions
11.00	<p><i>Moderator:</i> Mr Trond WAAGE, International Expert on Children's Rights, former researcher at UNICEF Innocenti Research Centre and former Ombudsperson for Children in Norway</p> <p><i>Speakers:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mr Kjell Erik ØIE, Programme Director, Plan International • Ms Roberta CECCHETTI, Advocacy Manager, Save the Children • Ms Ulrike STOROST, Associate Expert, Section of Education for Peace and Human Rights, UNESCO • Ms Regina JENSDOTTIR, Head of the Children's Rights Policies Division, Council of Europe • Ms Marta SANTOS PAIS, United Nations Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children
12.00	Discussion
12.45	<p>Conclusions and recommendations from the High-Level Expert meeting</p> <p>Rapporteur presentation Ms Marie Louise SEEBERG, Dr. polit. (PhD), Senior Researcher, Norwegian Social Research (NOVA)</p>
13.20	<p>Close of the Meeting</p> <p>Ms Henriette WESTHRIN, State Secretary, the Ministry of Children, Equality and Social Inclusion, Norway</p>

Annexe III

Liste de participants (uniquement en anglais)

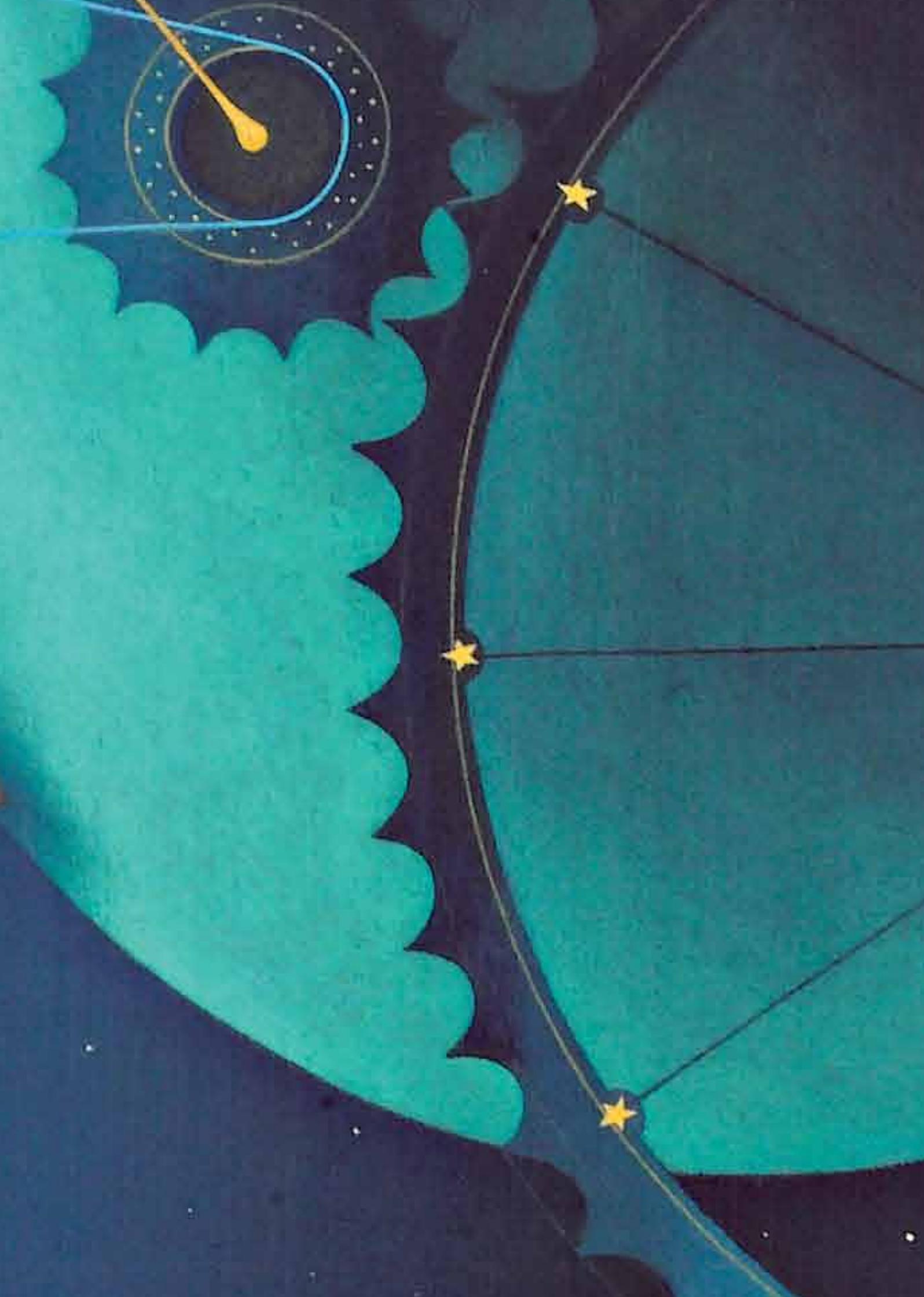
Beckham, Christopher National Parents' Committee for Primary and Secondary Education (FUG) Norway	Franken, Aart The Pestalozzi Programme Ph.D. Utrecht University The Social Network Analysis of Risk Behavior in Early Adolescence (SNARE) Utrecht, The Netherlands
Berjan, Gordana Coordinator, Education & Youth North-South Centre of the Council of Europe Lisbon, Portugal	Fryc, Jindrich Ministry of Education, Youth and Sports Prague, Czech Republic
Bjørklund, Carola Beatrice Coordinator for the Council of Europe at The Norwegian Ministry of Foreign Affairs Oslo, Norway	Garcia Lopez, Miguel Evaluator and Educational Consultant «Training for Action» - free lance Bramsche, Germany
Bredesen, Bjørn Deputy Director General The Norwegian Ministry of Children, Equality and Social Inclusion Oslo, Norway	Gebara, Caroline Adviser, European Wergeland Center Oslo, Norway
Cecchetti, Roberta Advocacy Manager, Child Protection Initiative Save the Children International Geneva, Switzerland	Gulaid, Jama Representative UNICEF Swaziland Mbabane, Swaziland
Damsleth, Bente Special Adviser, Child Protection Save the Children Norway Oslo, Norway	Haanes, Knut Deputy Ombudsman for Children The Ombudsman for Children Norway Oslo, Norway
Djamic, Anica Ambassador Permanent Representation of the Republic of Croatia to the Council of Europe Strasbourg, France	Handal, Steffen Member of the Steering Committee Union of Education Norway Oslo, Norway
Eng, Tone Kristin Senior Adviser The Norwegian Ministry of Education and Research Oslo, Norway	Hjermann, Reidar Ombudsman for Children The Ombudsman for Children Norway Oslo, Norway
Flego, Gvozden Srecko Univ. Prof. of Social Philosophy Parliamentary Assembly of the Council of Europe Zagreb, Croatia	Ives, Richard Education Consultant Educari Ltd. Kettlestone, United Kingdom
	Jaffé, Philip D. Professor Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) Sion, Switzerland

<p>Jensdottir, Regina Head of the Children's Rights Division Council of Europe Strasbourg, France</p>
<p>Johnsen, Jon-Kristian Director Childwatch International Research Network Oslo, Norway</p>
<p>Kadesha, Besnik Programme Coordinator Save the Children Albania Tirana, Albania</p>
<p>Kassam, Nadya Plan International Woking, United Kingdom</p>
<p>Kochemyrrovska, Olena National Institute for Strategic Studies Kyiv, Ukraine</p>
<p>Kooijmans, Joost Special Assistant to the Special Representative of the Secretary General on Violence against Children United Nations New York, United States of America</p>
<p>Senior Adviser The Norwegian Ministry of Education and Research Oslo, Norway</p>
<p>Levamo, Tiina-Maria Programme Adviser Council of Europe Strasbourg, France</p>
<p>Mandt, Gunnar Special Adviser The European Wergeland Centre Oslo, Norway</p>
<p>Martens, Johan Advocacy Officer Child Helpline International Amsterdam, The Netherlands</p>
<p>Mekhael, Elie General Secretary Higher Council for Children Baabda-Mount, Lebanon</p>

<p>Miller, Michael Consultant, Office of the Special Representative of the Secretary General on Violence against Children United Nations New York, United States of America</p>
<p>Moschos, George Deputy Ombudsman, Head of Department of Children's Rights European Network of Ombudspersons for Children (ENOC) Athens, Greece</p>
<p>Mugawe, David Executive Director The African Child Policy Forum (ACPF) Addis Ababa, Ethiopia</p>
<p>Newell, Peter Global Initiative to End All Corporal Punishment of Children London, United Kingdom</p>
<p>Nybølet, Harald Deputy Director General The Norwegian Ministry of Education and Research Oslo, Norway</p>
<p>Ochoa-Llido, Maria Head of the Department of School and out-of-school Education Council of Europe Strasbourg, France</p>
<p>Øie, Kjell-Erik Programme Director Oslo, Norway</p>
<p>Olweus, Dan Professor RBUP Vest, University of Bergen Bergen, Norway</p>
<p>Perona-Fjelstad, Ana Executive Director The European Wergeland Centre Oslo, Norway</p>
<p>Qumi, Ruba Family Protection Program Coordinator National Council for Family Affairs Amman, Jordan</p>

<p>Raff Reinemo, Grete Senior Adviser The Norwegian Ministry of Education and Research Oslo, Norway</p>
<p>Rugtvedt, Lisbet State Secretary, Ministry of Education and Research Oslo, Norway</p>
<p>Sandbæk, Mona Researcher Norwegian Social Research (NOVA) Oslo, Norway</p>
<p>Sandler, Judith Opert Board Member Human Rights Education Associates (HREA) Concord, United States of America</p>
<p>Santos Pais, Marta Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children United Nations New York, United States of America</p>
<p>Seeberg, Marie Louise Senior Researcher Norwegian Social Research (NOVA) Oslo, Norway</p>
<p>Shakar, Zeshan Arild Higher Executive Officer The Norwegian Ministry of Education and Research Oslo, Norway</p>
<p>Sidenqvist, Carl-Gustav Expert, Senior Adviser The Child and School Student Representative Stockholm, Sweden</p>
<p>Singh, Kishore UN Special Rapporteur on the Right to Education United Nations Paris, France</p>
<p>Sinha, Shanta Chairperson National Commission for Protection of Child Rights (NCPCR) New Delhi, India</p>

<p>Staksrud, Elisabeth Media and Communication Researcher Department of Media and Communication, University of Oslo Oslo, Norway</p>
<p>Stoican, Mihail Head of Section Ministry of Health and Social Affairs Stockholm, Sweden</p>
<p>Storost, Ulrike Associate Expert UNESCO Paris, France</p>
<p>Vervik, Ann – Kristin Senior Child Rights Adviser Plan International Geneva, Switzerland</p>
<p>Vrand, Roger Head of Unit for School Organization Policy and Educational Development Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative (MENJVA) Menjva- Dgesco Paris, France</p>
<p>Waage, Trond International Expert on Children's Rights Norway</p>
<p>Westhrin, Henriette State Secretary Ministry of Children, Equality and Social Inclusion Oslo, Norway</p>
<p>Wolff-Jontofsohn, Ulrike Senior Researcher and Lecturer Freiburg University of Education Freiburg, Germany</p>



Annexe IV

Bibliographie (uniquement en anglais)

Council of Europe

Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms (ETS No. 005)

European Social Charter (ETS No. 035)

Revised European Social Charter (ETS No. 163)

Council of Europe Convention on the Protection of Children from Sexual Exploitation and Sexual Abuse (CETS No. 201)

Committee of Ministers Recommendation CM/Rec(2009)10 on integrated national strategies for the protection of children from violence

Committee of Ministers Recommendation CM/Rec(2010)7 on the Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education

Parliamentary Assembly of the Council of Europe Resolution 1803 (2011): Education against violence at school

Compasito: a Manual for Human Rights Education for Children

Compass: a Manual on Human Rights Education with Young People

Education for Democratic Citizenship/Human Rights Education Pack

High-Level Expert Meeting «Tackling violence in schools», Oslo, 27-28 June 2011. Concept paper (unpublished)

Pestalozzi Programme (2011-2012); A trainer training course on "Education for the prevention of violence in schools"

The Violence Reduction in Schools Training Pack (2009)

Violence reduction in schools - how to make a difference (2006)

A series of manuals: "Living democracy"

United Nations

UN Convention on the Rights of the Child

UN Covenant on Economic, Social and Cultural Rights

UN Millennium Development Goals

Annual report of the United Nations Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children A/66/227

Tackling Violence in Schools: A global perspective. Bridging the gap between standards and practice. Office of the Special Representative of the Secretary-General on Violence against Children (2012)

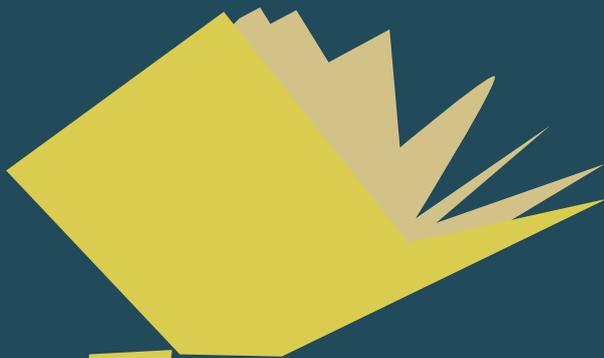
Pinheiro, P. S. (2006). World report on violence against children. United Nations Secretary General's Study on Violence Against Children New York: United States

UNESCO, Education for all (EFA)

Challenging homophobia together: A Guide to Developing Strategic Partnerships in Education (2011) LGBT Youth Scotland

Challenging homophobia together: Research Report (2011) LGBT Youth Scotland





Ce texte contient les conclusions et les recommandations de la réunion d'experts de haut niveau : « Combattre la violence à l'école ». Elle alimentera le processus de suivi du Rapport mondial des Nations Unies sur la violence contre les enfants promu par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants, et fait partie de la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2012-2015).

Construire une Europe pour et avec les enfants
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
www.coe.int/children
children@coe.int